

undefined - dimanche 7 avril 2024

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

Un plan de circulation pour la Route Royale et le Chemin de Saint-Jean

Hélène Boyer



François Brocard présente le plan de circulation.

Vendredi 5 avril, lors d'une réunion publique à la mairie à laquelle étaient conviés les riverains concernés, le maire François Brocard a présenté le plan de circulation qui va être mis en place sur ces deux voies

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la sécurisation routière de ces deux voies ainsi que de l'avenue Georges-Coupois, qui a déjà été équipée d'un plateau traversant et de deux chicanes pour ralentir la vitesse des véhicules.

« La création des lotissements Les Vignes de Montmartel et La Maladrerie a fait augmenter la circulation. À cela va bientôt s'ajouter le Parc des Chapelains avec son aire de camping-car. Pour sécuriser ces trois axes, nous proposons de mettre en place un plan de circulation provisoire. Nous allons voir comment cela fonctionne et ce qu'en pensent les riverains, puis nous ferons le bilan de cette expérimentation à l'automne » a expliqué le maire, qui a aussi proposé la création d'un groupe de travail sur ce thème avec la participation des habitants concernés. Concrètement, la Route Royale va être en sens interdit - sauf pour les riverains, livraisons et vélos - à partir du carrefour avec la rue du Caporal Tanner (au niveau de la gendarmerie) et jusqu'à l'aire de camping-car en cours d'aménagement aux Chapelains.

• Effectif prochainement

Quant au chemin de Saint-Jean, dont la chaussée est très étroite et la visibilité réduite par endroits, la vitesse va y être limitée à 20 km/h. L'aménagement d'un cheminement piétonnier au niveau du lotissement Les Vignes de Montmartel devrait également être étudié. Les riverains se sont montrés plutôt sceptiques concernant l'efficacité de la limitation de vitesse, simplement signalée par des panneaux et sans contrôle possible faute, pour l'instant, de garde-champêtre sur la commune. Certains souhaiteraient l'instauration d'un sens unique sur ce chemin, voire sur la Route Royale, mais il leur a été répondu qu'un sens unique incite souvent à rouler encore plus vite.

La pause de ralentisseurs sur la chaussée a également été évoquée mais cela peut générer des nuisances sonores importantes. « Je trouve que c'est très pertinent comme c'est proposé. En sachant que les quelques points sensibles restants pourront se gérer avec la pose de miroirs, de panneaux de priorité ou autres équipements. Dans l'ensemble, c'est cohérent » a conclu une riveraine.

La mise en place de ce plan de circulation devrait être effective très prochainement.